

ESSENTIEL DE L'ADMINISTRATIF

RESERVE REGIONALE * Uniquement Régionale 2 et 3 *

GENERALITES

- ** Saison 2024 – 2025 **

GENERALITE SUR LES FORMES DE JEU SPECIFIQUE A LA LIGUE OCCITANIE DE RUGBY

CATEGORIE COMPETITION:

Règlement Sportif / Financier de la L.O.R " Annexe 5 "

S'agissant d'une compétition uniquement régionale, le jeu à XV (Catégorie C) est priorisé pour les équipes réserves de Régional 2 participant au championnat d'Occitanie.

Par dérogation, le jeu XII et le jeu à X sont autorisés en réserves Régionale 2 et 3 uniquement.

FORME DE JEU :

Règlement Sportif / Financier de la L.O.R " Annexe 5 "

La forme de jeu sera calquée sur l'équipe présentant sur la FDMD, le moins de joueurs.

L'autre équipe pourra aller jusqu'au maximum de joueurs sur la forme de jeu

- De 16 à 22 joueurs inscrits sur la feuille de match, **jeu à XV.**
Dispositions Spécifiques FFR – Règle 3 § 1 (tableau)
- De 13 à 15 joueurs inscrits sur la feuille de match, **jeu à XII.**
L'équipe non responsable du jeu à XII pourra inscrire **maxi 19 joueurs** sur la FDM.
Règlement Sportif / Financier de la L.O.R – Annexe 5 "
- De 10 à 12 joueurs inscrits sur la feuille de match, **jeu à X.**
L'équipe non responsable du jeu à X pourra inscrire **maxi 15 joueurs** sur la FDM.
Règlement Sportif / Financier de la L.O.R – Annexe 5 "

Cette décision est applicable en phase qualificative et en phase éliminatoire.

Pour les réglementations spécifiques à chaque forme de jeu voir les essentiels de l'administratif

RESERVE REGIONALE 2 et 3 à XV.

RESERVE REGIONALE 2 et 3 à XII,

RESERVE REGIONALE 2 et 3 à X.

Editeur	LIGUE OCCITANIE DE RUGBY							
Date de création	11 SEPTEMBRE 2024							
Indice	A							
Date modification	02/09/2024							
Chargé de la mise à jour	LIGUE OCCITANIE DE RUGBY // contact Mr LAVOCAT Jean-François -- jf.lavocat2@orange.fr							
Historique	A = Changement de saison //							